



## Campagne de Vaccinations des élèves de 5ème

publié le 11/04/2017

Petit rappel : la campagne de vaccinations organisée par le Conseil Départemental se déroulera le vendredi 14 avril au matin.

Suite au coupon que vous nous avez rendu, le médecin organisateur effectuera cette vaccination ou non. Votre choix sera bien évidemment respecté. **Cependant, même si vous ne souhaitez pas que cette vaccination s'effectue sur votre enfant, pensez à lui transmettre le carnet de santé.** En effet, une vérification du statut vaccinal de votre enfant sera faite dans tous les cas.

Merci.

Mme BERTIN



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.